

# LE PETIT JOURNAL

Bulletin n°32 - Janvier 2022

SAINT HILAIRE  
SAINTE CERONNE

# SOMMAIRE



Page 2 :	Sommaire
Page 3 :	Mot de M. le Maire - St Hilaire
Page 4 :	La Vie Communale de St Hilaire
Page 7 :	Recensement 2022
Page 8 :	Association de sauvegarde du patrimoine de St Hilaire
Page 10 :	Association des Anciens Combattants de St Hilaire
Page 12 :	Club de la Gaieté Hommage à Sœur Anne-Marie
Page 13 :	Du fil à l'aiguille
Page 14 :	Culture et partage St Hilaire / Valéni
Page 15 :	Chambre d'Hôtes à St Hilaire SIVOS
Page 16 :	Vie scolaire
Page 18 :	Comités des Fêtes
Page 20 :	Informations pour tous
Page 21 :	Mot de Mme le Maire - Ste Céronne
Page 22 :	La Vie Communale de Ste Céronne
Page 24 :	Voyage à Corneilhan
Page 27 :	Association de Sauvegarde du Patrimoine de Ste Céronne
Page 28 :	Amicale du souvenir de Ste Céronne
Page 30 :	Etat civil / Urbanisme
Page 31 :	La fibre optique, pour 2023...
4 <sup>e</sup> de couv. :	Bloc-notes



# Mot de M. le Maire - Saint Hilaire Le Châtel



Chers amis,

La mise au point de vaccins contre la COVID et leurs diffusions rapides nous font espérer, raisonnablement, en un retour à une vie « normale ».

Ce déroulement n'était que peu espéré en début d'année. Conserver les gestes barrières reste, néanmoins utile pour nous protéger contre les affections communes de l'hiver.

Effet de la crise, nous avons constaté une forte activité sur le plan urbanisme. Les demandes de certificats d'urbanisme, indicateurs des achats ventes de bien, de demandes de travaux et permis de construire, ont doublé.

De nouvelles familles, en résidence principale ou secondaire s'installent. Nous nous devons de bien les accueillir, de les intégrer.

Leurs arrivées peuvent être source de dynamisme pour nous et nos associations. Le conseil prévoit, cette année, d'organiser la première réunion de quartiers pour cette mandature. En parallèle nous pourrions mettre en place un accueil pour les nouveaux arrivants dans la commune.

2021 a été la première année de concrétisation des investissements des années précédentes.

La maison 1 chemin du curé, achetée fin 2020, a été, après désamiantage, démolie. La route a été élargie et sécurisée. C'est la première concrétisation du projet de création d'un parvis au centre bourg ; projet phare de la mandature.

Nous avons dépassé la fin de la première année (sur une

durée de trois) de la procédure de reprise de concessions au cimetière. Nous sommes en relations étroites avec une dizaine de familles qui ont soit renouvelé les concessions, soit accepté un regroupement familial ou un déplacement de sépulture. Pour les autres concessions, merci aux familles qui ne se seraient pas encore manifestées de se rapprocher de nous. Toute notre action se fait, en accord avec les proches, et avec le souci de pérenniser le souvenir des défunts dans le respect des reliques.

Notre installation photovoltaïque est opérationnelle depuis plus d'un an. Notre première facture vers EDF couvre les frais d'emprunts engagés pour l'investissement. L'objectif de rénovation de la totalité de la toiture en préservant notre capacité d'investissement est donc atteint. L'inauguration, en début octobre a été un succès et tous s'accordent à dire que l'intégration dans le monument est une réussite.

En juillet, lors de la fête communale, nos voisins et amis de Ste Céronne ont inauguré les travaux de restauration faits sur leur église. Bravo pour l'engagement et ténacité déployés par l'équipe municipale et associative.

En 2022, je ne vous cacherai pas notre inquiétude sur le maintien de 3 classes dans notre école. Nous ferons le maximum, et je sais que le soutien de la communauté de communes nous est acquis, pour pérenniser le bon équilibre que nous avons aujourd'hui.

Nous lancerons le projet de réhabilitation de notre éclairage public avec passage au Leds.

En parallèle de l'adressage de nos maisons, le recensement exhaustif de notre signalétique est en cours. Cette année toutes nos maisons auront une adresse numérotée. Notre objectif est, fin 2022, l'installation des plaques.

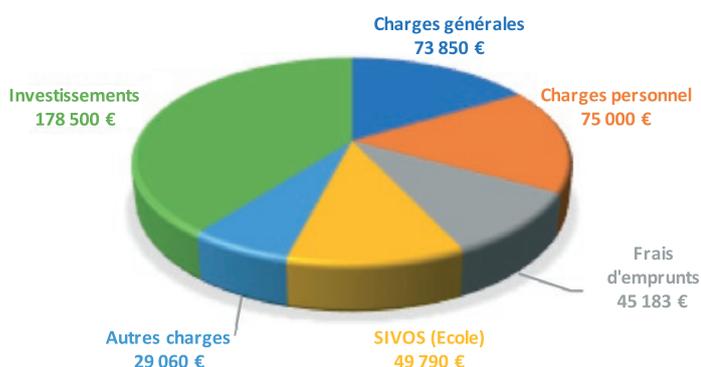
Nous réfléchissons à une nouvelle organisation de nos salles des fêtes et associations. D'ici là, nous avons arrêté la location de la petite salle de réception qui ne satisfaisait pas les quelques locataires et qui doit faire l'objet de mises aux normes sécuritaires.

Le conseil m'accompagne pour vous souhaiter bonheur et prospérité pour cette nouvelle année.

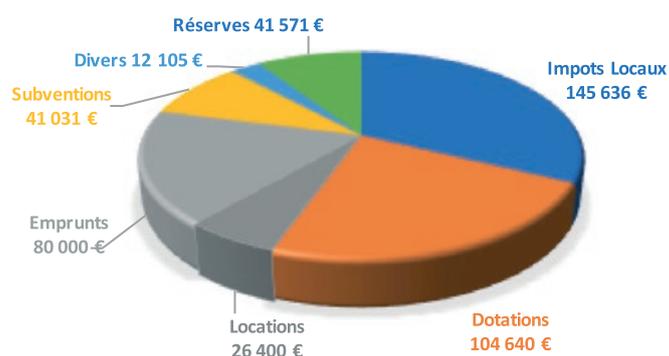
**Philippe BLUTEL**

## BUDGET SIMPLIFIÉ PRÉVISIONNEL 2021 SAINT HILAIRE

### DÉPENSES



### RECETTES



# La vie communale de Saint Hilaire

2021 aura été la première année de concrétisation des efforts que nous avons fait depuis 2014.

## RENOVATION DE LA TOITURE DE L'EGLISE

La première réalisation aura été la rénovation de notre toiture de l'église avec récupération d'énergie photovoltaïque que nous avons inaugurée le 2 octobre

L'objectif premier de cette réalisation est patrimonial. Si la toiture de l'église avait été saine, il n'aurait pas vu le jour. Après nous avons d'autres volontés.

La volonté de garder des capacités d'investissement, de projets pour l'avenir. Nous ne souhaitons pas « immobiliser la commune pour plusieurs années le temps de retrouver des marges de manœuvre financière.

Les ventes d'électricité couvrent les frais d'emprunt pris pour réaliser le projet Empreinte environnementale.

Nous voulions aussi affirmer notre souci environnemental, la première année d'exploitation nous montre que la quantité d'énergie produite et vendue correspond exactement à la consommation pour nos usages communs.



Dépenses		Recettes	
Toiture	85 400 €	Subvention Etat	31 300 € 22%
Installation photovoltaïque	56 600 €	Subvention Région	28 600 € 20%
		<b>Commune</b>	<b>82 100 € 58%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>142 000 €</b>		<b>142 000 €</b>
Financement part communale (80 000 €)			
Emprunt 80 000 € sur 20 ans		4135 €/an	
Vente électricité août 2020 / août 2021		4139 €	

Empreinte environnementale			
PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE		CONSOMMATION COMMUNE	
août 2020 - août 2021	35 000 kWh	Mairie	11 600 kWh 33%
		Eclairage public	14 200 kWh 40%
		Salles, Eglise ..	9 600 kWh 27%
<b>TOTAUX</b>	<b>35 000 €</b>		<b>35 400 kWh</b>



Cette année 2021 a vu se concrétiser les premiers pas des 2 projets « phares » de ces 6 années de mandature.

## PARVIS CENTRE BOURG

Après l'achat l'année dernière de la maison 1 chemin du curé, nous avons commencé les différentes étapes de sa démolition. Un diagnostic a révélé, ce dont nous nous doutions, la présence d'une couverture amiantée.

Sa démolition s'est accompagnée d'un élargissement de la route et la matérialisation d'un trottoir. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier le département de l'Orne qui nous a octroyé une subvention d'environ 10000 € pour l'ensemble du projet. Bientôt nous mettrons en vente une parcelle d'environ 1000 m<sup>2</sup> constructible situé au bord du chemin du curé.



En parallèle, nous continuons la concertation avec les familles du cimetière sud (le long de la rue Stanislas Ratel) pour la reprise des dernières sépultures. Nous allons bientôt être à la moitié de la période d'enquête publique (3 ans). Pour les familles qui ne se sont pas encore manifestées, la commune confirme que notre volonté est de faire les opérations de reprise, à ses frais et dans le respect dû aux défunts et aux reliques.

## SIGNALETIQUE et ADRESSAGE LIEUX-DITS

Le département de l'Orne a lancé le projet de distribuer la fibre dans chacun de nos foyers pour le début de l'année 2024.

Un prérequis est que chacune de nos habitations soit adressée.

La notion d'adresse est précise et doit comporter un numéro, un nom de rue, une commune et un code postal. Le lieu-dit n'est qu'une indication géographique qui (par exemple) ne figure pas sur nos cartes électorales.





# À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

## Saint Hilaire le Chatel

# RECENSEMENT 2022

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes



Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation



Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces  
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population



Je remplis le questionnaire

## COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire



Par internet sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours

## MES DROITS ET DEVOIRS

- Le recensement est :
- **Obligatoire** : l'obligation de réponse est rappelée sur les imprimés
- **Confidentiel** : en contrepartie du caractère obligatoire
- **Déclaratif** :
  - pas de remise en cause des informations données par les habitants
  - droit d'accès aux données et de rectification par les habitants

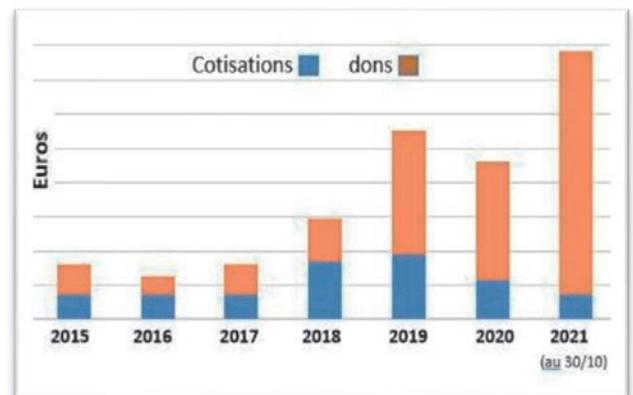
## Retour vers le futur

L'année dernière, dans ces pages, nous dressions un bilan mitigé de l'année 2020. D'un côté la pandémie avait entraîné un bilan financier calamiteux mais d'un autre point de vue cette année avait, sur la lancée des années précédentes, permis la finalisation de deux chantiers consacrés à l'église : la restauration des vitraux et la peinture du Hall.

### Que dire de l'année 2021 ?

#### • Les finances

L'absence d'activité festive (soirée « moules-frites » notamment) et l'annulation de l'Assemblée générale 2020 (source de nombreuses cotisations pour 2021) ont entraîné de faibles rentrées. L'histogramme ci-joint montre l'évolution de la part des cotisations et des dons au cours des dernières années et met en valeur l'impact du « confinement » sur les cotisations. Heureusement plusieurs dons substantiels tempèrent cette situation. Pour en terminer avec ces affaires de « gros sous » disons que, par contre, il n'y a quasiment pas eu de dépenses au cours de cette année.



#### • Les activités, les réalisations

L'assouplissement des mesures sanitaires en cours d'année 2021 nous a permis de renouer avec les adhérents et sympathisants à l'occasion de la fête communale de mi-juillet et d'organiser l'Assemblée Générale fin octobre.



Les panneaux avant décrochage pour la peinture du hall.

Par ailleurs nous avons profité de cette période de faible activité pour procéder au nettoyage des panneaux réalisés à l'occasion du comice agricole de 1992 et décrochés en 2020, du hall de l'église, lors des travaux de peinture. L'opération a été confiée à l'Atelier Mathilde Scholler à l'Aigle. Le financement pris en charge par l'Association sera remboursé à la Mairie sur l'exercice 2022 compte tenu de notre trésorerie actuelle. Par la suite il est prévu de mettre à jour les textes d'accompagnement, qui seront protégés par une vitre en plexiglass, avant de repositionner les tableaux dans le hall. Il sera prévu des supports permettant un démontage aisé pour faciliter l'entretien des lieux.

Ce travail est en synchronisation avec le projet de livre sur la commune décrit sur la page suivante.

### Et 2022 ?

On peut espérer le retour vers un « **Futur normal** » pour 2022, nous permettant de reprendre des animations, en particulier notre traditionnelle soirée « Moules-Frites » au cours du premier trimestre et une présence très active lors de la fête communale à l'occasion du double anniversaire que la commune célébrera avec la sortie du Livre « 50 nuances de Saint-Hilaire-le-Châtel ».

**Tout le Bureau de l'Association compte sur votre soutien pour continuer à œuvrer en faveur notre Patrimoine et vous en remercie.**

# L'Association de Sauvegarde du Patrimoine & la Mairie de Saint-Hilaire-le-Châtel

Le Maire  
Philippe Blutel

présentent ....

Le Président ASP-StH  
Jean-Yves Moraux

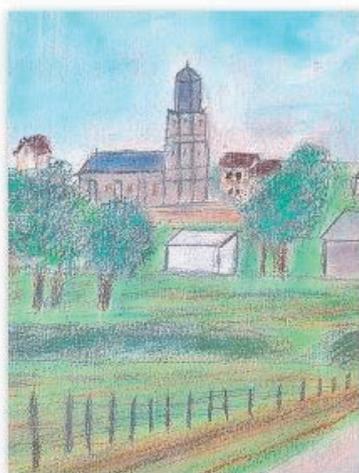
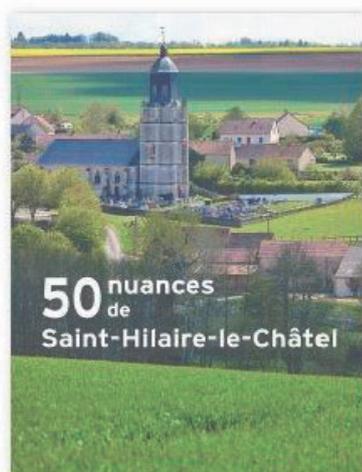
Le « Livre mémoire » de la commune :

## « 50 nuances de St-Hilaire-le-Châtel »

En 2022 / 2023 la commune de Saint-Hilaire-le-Châtel fêtera un double anniversaire :

- Le bicentenaire de la fusion des communes de Saint-Hilaire-lès-Mortagne et Saint-Sulpice-de-Nully qui dessinera la commune dans ses limites actuelles.
- Le centenaire du changement de nom de la commune, Saint-Hilaire-lès-Mortagne devenant Saint-Hilaire-le-Châtel à l'occasion de la création de la gare ferroviaire au hameau du Châtel

Pour célébrer ces moments importants l'Association de Sauvegarde du Patrimoine associée à la commune vont publier un livre souvenir « 50 nuances de Saint-Hilaire-le-Châtel »



Ce livre est basé sur 50 tableaux représentant tous les hameaux de la commune peints à l'occasion du comice agricole de 1992 par un collectif d'habitants. Y sont associés des photos actuelles et un bref historique de chacun des lieux.

Le financement de l'opération sera assuré par la commune et l'association avec l'appel au soutien des autorités, des entreprises institutionnelles, des entreprises locales.

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine, maître d'ouvrage, bénéficiera des revenus générés pour financer ses actions futures.

**Le livre, au prix de 19 Euros\*, sera disponible à l'occasion de la fête communale 2022**

\* Un prix exceptionnel de 15 Euros est accordé au premier exemplaire acheté par les membres de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine à jour de cotisation.

**✂ Afin d'aider au financement vous pouvez d'ores et déjà souscrire à l'ouvrage avec le bulletin ci-dessous**

Madame, Monsieur : .....

Adresse : .....

Téléphone et/ou Mail : .....

**Souscrit à ..... exemplaires du livre « 50 nuances de St-Hilaire-le-Châtel »  
et verse la somme de ..... Euros**

en espèces  en chèque  à l'ordre de Association de Sauvegarde du Patrimoine de St-Hilaire

# Anciens combattants de Saint Hilaire Le Chatel



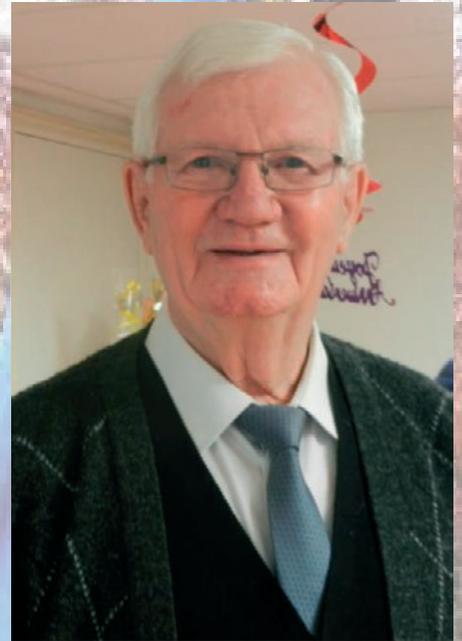
Notre camarade René Machon, membre de notre section nous a quittés le 11 septembre dernier. Né le 5 août 1937 à Asnières il avait été appelé sous les drapeaux en 1957. Après 6 mois de classes à Satory, près de Versailles, il servit en Algérie, à Colombéchar comme chauffeur du Génie pendant 18 mois.

Libéré en 1959, il a fondé un foyer avec Marie Thérèse. Ils ont eu successivement 3 enfants et 4 petits enfants. Il a exercé sa carrière professionnelle comme responsable technique à Genevilliers puis, en fin de carrière à La Bonneville.

A sa retraite, il s'installe définitivement à St Hilaire en 2000. Il était trésorier de notre association depuis 2006. Il a été très affecté de la disparition de Marie Thérèse, son épouse il y a 2 ans. Tous les deux formaient un couple très fusionnel.

Interrogée, sa famille nous a dit qu'il avait comme valeurs essentielles l'esprit de famille, l'amitié, l'écoute d'autrui sans porter de jugement. Nous gardons l'image d'un homme souriant, positif, curieux, émerveillé par la vie malgré les épreuves.

A ses enfants, Catherine, Philippe et Pascal, notre association présente ses sincères condoléances. La commune, tout entière, s'associe à cet hommage rendu à l'un des siens.



La vie de notre association est rythmée principalement par 2 commémorations importantes le 8 mai qui célèbre la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945 et le 11 novembre avec l'armistice, la suspension des combats et le début des négociations entre les belligérants du premier conflit mondial de 1914 à 1918.

Malgré le temps qui passe et la disparition des acteurs de ces moments tragiques, il est important de célébrer ces événements en signe de remerciements envers nos combattants et pour éviter que de telles tragédies se reproduisent. Ce sont ces missions que remplit notre association composée d'anciens combattants du conflit algérien.

Cette année la commémoration du 8 mai a eu lieu en comité restreint du fait de la pandémie COVID. Comme à chaque fois où sa carrière militaire le permet, Nicolas Marquet a lu le message de l'état lors de la cérémonie au monument aux morts.



Le 11 novembre dernier, nous avons pu organiser une cérémonie telle que d'habitude. Le moment de recueillement à l'église a été organisé par Odile Simoën que nous remercions chaleureusement. Elle remplaçait Marc Depardieu, ancien conseiller municipal qui officiait d'habitude. Marc a, pour raisons professionnelles, quitté la région. Attaché à St Hilaire, nous savons qu'il lira « le petit Journal » et nous le remercions pour toutes ces années de soutien.

Après le traditionnel vin d'honneur, un banquet réunissant 40 personnes a eu lieu à la salle des fêtes. Le service, comme ces dernières années a été assuré par Aurélie, Marie-Laure, Sandrine, Joël, Jean-Yves, Guillaume et Denis, tous conseillers municipaux. Nous les remercions pour cette aide précieuse.

Nous avons le fort espoir que 2022 permettra de renouer avec des activités sans restriction sanitaire. Nous vous donnons donc rendez-vous le 8 mai prochain pour un moment de souvenir, de recueillement mais aussi de convivialité.

Le Bureau de l'association



# Club de la Gaité

L'année 2021 a été pour notre club, une année blanche puisque compte tenu de la crise sanitaire, nous n'avons pu effectuer aucune activité.

Nous allons donc repartir pour 2022 avec l'espoir de reprendre des activités normales, je crois que nous attendons tous cela.

Les membres du Conseil d'administration du Club se sont malgré tout réunis le 11 octobre 2021 pour commencer à élaborer le programme de ce début d'année

Tout d'abord, notre Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 11 janvier 2022 à 14 h à la salle des fêtes de St Hilaire, venez nombreux et parlez-en autour de vous, les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Lors de cette Assemblée Générale, nous encaisserons votre cotisation 2022 dont le montant reste inchangé c'est à dire 12 euros.

Ce même mois, nous organiserons notre soirée choucroute le samedi 29 janvier 2022 à 20 h à la salle des fêtes de St Hilaire, là encore, n'hésitez surtout pas à inviter amis et voisins. Le prix de ce repas choucroute vous sera indiqué au cours de l'Assemblée Générale.

Nous espérons également ce jour là, vous proposer des sorties, nous sommes en pourparlers avec les voyages Boubet.

Je rappelle à nos adhérents que les après-midi cartes ont repris le mercredi 6 octobre et auront lieu comme les années précédentes tous les quinze jours.

Cette année, deux adhérents nous ont quittés, René Mazurier et René Machon, nous présentons à leurs familles et à leurs proches, nos plus sincères condoléances.

Au nom du Club, je vous présente mes meilleurs voeux pour cette année 2022, en attendant vraiment le plaisir de vous retrouver rapidement.

La présidente, Jeannine MENGIN.

## Sœur Anne Marie nous a quitté

Le domaine de Pigeon est une part importante de l'identité de la commune.

Au départ de l'histoire, en 1868 la duchesse de Longueil et sa petite fille Mère Marie du Carmel transforment le domaine familial en un orphelinat. Au début des années 50, Soeur Anne Marie Sépulchre de Condé intègre le domaine et lance les réformes qui transformeront l'orphelinat en un IME dédié à l'enfance handicapée.

C'est l'IME Pigeon que nous avons connu et auquel beaucoup d'entre nous ont participé comme salariés. La gestion vient d'être reprise par l'association « Vivre et devenir » pour pouvoir garantir son avenir et la reprise des activités sur le domaine de Saint Hilaire.

Soeur Anne Marie a été le rouage essentiel des évolutions du domaine. Elle était appréciée de tous ceux qui ont travaillé avec elle et qui connaissaient son exigence. Elle-même était très attachée à l'IME et à la commune. Ces derniers temps quand l'association avait des difficultés et alors qu'elle était déjà à un âge où la retraite va de soi, elle se battait pour le maintien des activités dans le domaine de Pigeon.

Après un retour, de mauvais gré, il y a 3 ans à la maison mère à Douvres la Délivrande, elle nous a quittés pour rejoindre Celui à qui elle avait dédié sa vie.

Sa modernité liée à un profond respect de l'histoire et des valeurs resteront un exemple pour nous tous.

Philippe, Maire de Saint Hilaire



# Du fil à l'aiguille



Après près de deux ans sans activité nous avons repris nos séances couture tricot et autre depuis le 03 novembre 2021.

Quel plaisir de retrouver tout le monde en bonne santé !!!!



Pour notre reprise nous confectionnons une couronne de Noël façon patchwork, projet déjà lointain mais la pandémie ne nous avait pas permis de le réaliser. Les autres projets dans les tiroirs verrons également le jour.

Toutefois les aiguilles des unes et des autres ont fonctionné, certaines ont brodé leur tablier et d'autres se sont essayées à la broderie hardanger.



Nous remercions vivement M. le Maire de Saint Hilaire et son Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle des associations et M<sup>me</sup> le Maire de Sainte Céronne et son Conseil Municipal pour l'octroi de leur subvention.

Nos séances se déroulent une semaine sur deux le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 20h à 22h. N'hésitez pas à venir nous rejoindre nos séances se déroulent dans la bonne humeur et l'entraide, alors débutante ou experte venez !!!

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 et n'hésitez pas à nous rejoindre dès le lundi 10 janvier 2022.

Notre assemblée Générale se déroulera le mercredi 12 janvier 2022 à 20h30 à la salle des associations.

Pour le bureau, La Présidente  
Jacqueline BROUARD

Pour tous renseignements :

☎ : 02 33 25 25 85

# Culture et Partage



L'année 2021 s'est écoulée avec la Covid tout comme l'année 2020. Nos activités se sont ralenties ; pour notre association cette mise en sommeil de 2 ans a été très préjudiciable : pas d'assemblée générale, pas de repas annuel, pas d'activité, pas de projet !

Le temps semble figé, mais ce n'est qu'un leurre : les membres de notre association ont continué de vieillir sans trouver de renouvellement dans les plus jeunes générations. Aujourd'hui l'individualisme efface la solidarité intergénérationnelle et interculturelle. C'est cette solidarité par-dessus les frontières qui était la base de notre association.

Si certains ont à cœur de défendre ces valeurs, rejoignez-nous.

Malgré tout, la vie continue à Valeni et l'agriculture progresse lentement mais sûrement, à l'image des photos ci-dessous prises dans la campagne de Valeni.



Nous continuons à soutenir les plus fragiles de Valeni.

Nous espérons nous réunir en 2022 en assemblée générale pour décider de l'avenir.

Bonne année 2022 à tous, si possible sans covid !

Lionel BROU – Jacky METIVIER

# Chambres d'hôtes - Faye, St Hilaire le Châtel

Dans les combles aménagés d'une longère percheronne, suite familiale composée de deux chambres avec lit double et une chambre avec deux lits d'une personne. Coin cuisine et repas à disposition. Havre de paix, ambiance cocooning, disent nos hôtes. Petit déjeuner avec les produits maison ; assiette gourmande le soir sur réservation préalable.

<https://www.cybevasion.fr/chambres-hotes-chambres-d-hotes-faye-saint-hilaire-le-chatel-e40308.html>



## S.I.V.O.S.

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire créé en 1975, cette structure qui unit nos deux communes, a pour but de gérer tout ce qui concerne l'école.

Nos deux maires, Philippe et Dominique, suivent aussi les travaux, je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur aide précieuse.

Le SIVOS gère essentiellement la cantine et les abords de l'école. L'entretien de l'école est quant à lui à la charge de la CDC qui a la compétence scolaire.

Le SIVOS est représenté au Conseil d'école qui se réunit 3 fois par an pour discuter de tout ce qui concerne le fonctionnement de l'école.

Depuis le début de la crise sanitaire le fonctionnement de la cantine et quelque peu différent car les élèves de chaque classe ne doivent pas se mélanger ce qui oblige à s'organiser. Les maternelles mangent dans la salle de motricité nous offrant ainsi plus de place pour les deux autres classes.

Nous travaillons toujours sur l'approvisionnement en local pour notre cantine. Ce n'est pas toujours facile mais progresse bien.

Notre école est maintenant finie de payer et fêtera ses 18 ans l'année prochaine. Cependant des travaux sont nécessaires pour améliorer l'accès. Le chemin piéton, les escaliers ainsi que la cour située devant l'entrée principale se doivent d'être refaits. C'est aidé financièrement par notre CDC que nous devrions pouvoir engager ces travaux avant la rentrée 2022.

L'équipe du SIVOS se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux ainsi que le meilleur pour 2022.

Guillaume CHANTEPIE

# Vie scolaire

## Les effectifs et les répartitions

Pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022, l'école compte 49 élèves répartis dans 3 classes :

- une classe de TPS-PS-MS-GS à 18 élèves (19 à partir de janvier 2022 avec l'arrivée d'une TPS) prise en charge par Lise Prodhomme puis par Cécile Robillard durant son congé maternité.
- une classe de CP-CE1 à 13 élèves prise en charge par Emilie Mousset et par Noémie Civel durant son congé maternité.
- une classe de CE2-CM1-CM2 à 16 élèves prise en charge par Francis Bisson.

## Les sorties et les projets de l'année scolaire 2020-2021

Grâce au concours des collectivités, du SIVOS, des membres de l'APE Arc en ciel et des parents bénévoles, les élèves de notre école ont la chance de participer à de nombreux projets et sorties culturelles et sportives.

- **Spectacle de la scène nationale 61**

Les élèves de la classe de PS-MS-GS se sont rendus au Carré du Perche de Mortagne le lundi 5 octobre pour voir le spectacle « *Le cri des minuscules* » (théâtre d'ombres, d'objets et de musique de la compagnie « Ne dites pas non vous avez souri »).



- **Séances de cinéma dans le cadre du festival « Cinéfilou »**

Toutes les classes se sont rendues au cinéma de Mortagne-au-Perche dans le cadre du festival cinéfilou dans l'Orne.

- PS/MS /GS: « *Loups tendres et loufoques* » le lundi 28 septembre.
- CP/ CE1 : « *Minuscule 2* » le lundi 28 septembre
- CE2/ CM1/CM2 : « *Le voyage du prince* » le mardi 6 octobre.

- **Spectacle de Noël**

En raison de l'épidémie de covid 19, le spectacle de Noël au Carré du Perche n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année.

- **Projet de labellisation E3D niveau 2**

Durant cette année scolaire 2020-2021, l'école a pu bénéficier d'interventions de Sarah Guillin, animatrice de l'Ecomusée du Perche, pour nous aider à mener un projet autour de l'alimentation et du développement durable afin d'obtenir la labellisation « E3D Ecole en démarche de développement durable niveau 2 ». Avec l'accompagnement du président du SIVOS et du Parc Naturel régional du Peche, l'objectif était de faire réfléchir les élèves autour de la saisonnalité et de l'origine géographique des aliments et du lien entre notre alimentation et les impacts

environnementaux. Un travail adapté au niveau des élèves a été effectué dans chaque classe de l'école autour de ces sujets.



- **Sorties scolaires de fin d'année à l'Ecomusée du Perche**

Deux sorties scolaires ont été organisées pour la fin de l'année scolaire à l'Ecomusée du Perche de Saint Cyr la Rosière:

- Jeudi 1<sup>er</sup> juillet pour les classes de TPS-PS-MS-GS et de CP-CE1. Les élèves ont bénéficié de 2 animations par classe (apiculture et jardin pour les maternelles, fabrication du beurre et jardin pour les CP-CE1).
- Vendredi 2 juillet pour la classe de CE2-CM1-CM2. Les élèves ont également bénéficié de 2 animations (mare et apiculture).



- **Spectacle de magie**

Lundi 5 juillet au matin, Achille Breux est venu à l'école présenter 2 spectacles de magie aux élèves de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2.



*L'équipe enseignante vous présente, à toutes et à tous, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !*

Lise PRODHOMME, Directrice de l'école

# Comités des fêtes St Hilaire et Ste Céronne

## 2021 année de retrouvailles !

En effet, la fête communale de 2021 fut la première occasion de nous retrouver. Tous masqués, bien sûr, mais contents de retravailler ensemble après plus d'une année marquée par cette pandémie et placée sous le signe de l'austérité. Toutes nos manifestations ont été annulées pendant cette période.

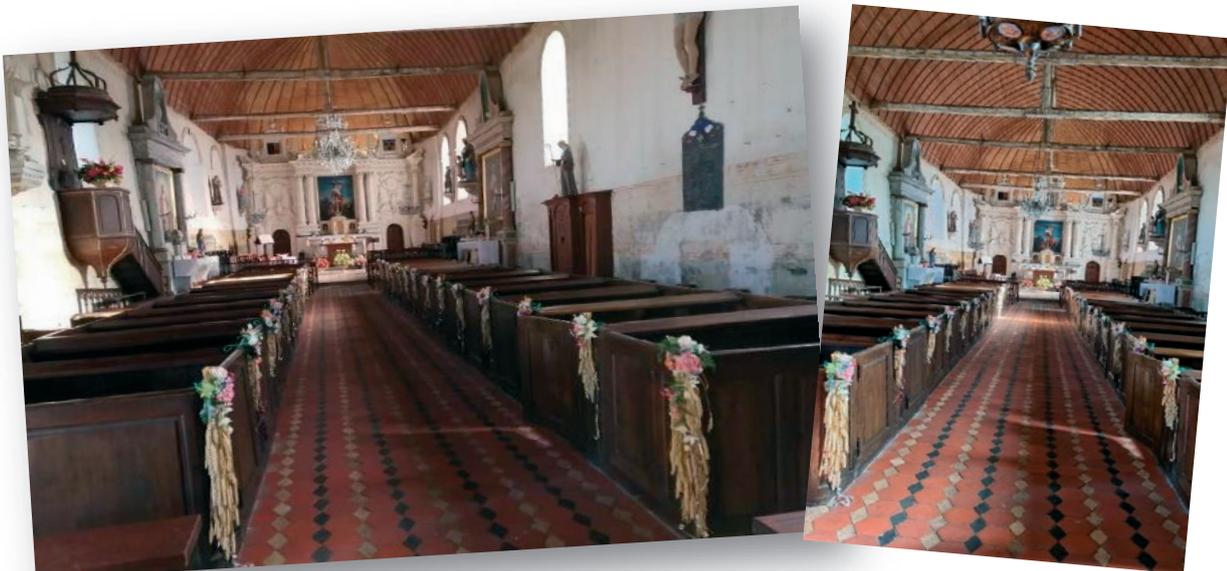
La fête, à Ste Céronne cette fois-ci, s'est déroulée sous un magnifique soleil qui malheureusement nous a fait défaut le restant de l'été.



Les brocanteurs sont venus nombreux, eux aussi désireux de profiter de cette belle journée !



La fête était sous le signe de Céronne, la sainte patronne de la paroisse. En effet ce dimanche était jour de l'inauguration des importants travaux de l'église. Pour l'occasion une délégation venue de Corneilhan était présente.



Après une belle messe célébrant la fin des travaux tous les invités se sont retrouvés pour le vin d'honneur, l'occasion pour les autorités de dire un petit mot.



La brocante est pour tous l'occasion de se retrouver Et pour d'autres de faire des affaires !



Après cette belle journée quoi de mieux qu'un superbe feu d'artifice pour finir cette belle fête qui aura je l'espère ravi nombre d'entre vous dans cette période un peu compliquée.



Les lendemains sont toujours des moments de grande convivialité !

Un grand merci à tous pour l'organisation et nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine pour d'autres rendez-vous.

Nos équipes ont toujours besoin de bras et d'idées, n'hésitez pas à nous rejoindre pour être dans l'ambiance.

Au nom de nos comités des fêtes nous vous souhaitons une très belle année 2022.

Pour les comités des Fêtes,  
Guillaume Chantepie

# Informations pour tous

## DETERRITORIALISATION DES PROCURATIONS

En vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, cette réforme, très attendue a pour but de lutter contre l'abstention. Alors qu'aujourd'hui, il n'est possible de donner procuration qu'à un électeur inscrit sur les listes électorales de la même commune, à partir de 2022, cette règle appartiendra au passé : un électeur pourra donner procuration à un autre électeur inscrit sur la liste de n'importe quelle commune mais attention, il devra obligatoirement se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

## LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITE

Depuis le 2 août dernier, tout usager demandant la délivrance ou le renouvellement de sa carte nationale d'identité (CNI) se voit délivrer un document au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire). La CNI permet toujours de justifier de son identité ou de voyager dans certains pays, mais la puce intégrée dans la carte contient des données biométriques (empreintes digitales et photographies) qui doivent permettre de lutter contre l'usurpation d'identité lors des passages aux frontières ou de contrôles des forces de l'ordre, les seules à pouvoir accéder à ces informations. A noter que pour la garde partagée il y aura toujours deux adresses. La nouvelle CNI est valable 10 ans. Les anciennes restent valides jusqu'à expiration. Depuis 2014 leur validité a été prorogée automatiquement de 10 à 15 ans. Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) et téléphoner pour une prise de rendez-vous dans les mairies disposant d'une station d'enregistrement : Mortagne, Sées, Rémalard. La CNI est gratuite sauf en cas de perte ou de vol.

## Démarches sur le site internet

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pourrez déposer sur notre site internet ([www.sainthilairelechatel.fr](http://www.sainthilairelechatel.fr)) vos demandes d'urbanismes au format numérique**



Il vous sera demandé de vous identifier.

Vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :

- Permis de construire : maison individuelle (PCMI) ou classique (PC)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de démolir (PD)
- Déclaration préalable de travaux ; maison individuelle (DPMI) ou classique (DP)
- Déclaration préalable valant lotissement (DPLT)
- Certificat d'urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb)

Vous devrez ensuite saisir le formulaire cerfa, puis joindre **IMPERATIVEMENT** les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan de masse, photographies, etc.). Les pièces devront être jointes sous format pdf.

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique (AEE).

La commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro (type PC 061 404 22 P0001) via l'envoi d'un accusé de réception électronique (ARE).

**La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'accusé de réception électronique (ARE).**

# Mot de M<sup>me</sup> le Maire - Sainte Céronne



Une année 2021 aussi troublée que la précédente : la Covid toujours, qui nous contraint dans notre vie de tous les jours.

Ces deux dernières années ont vu l'arrivée de nouveaux habitants à Ste Céronne. La Covid, l'aspiration à des valeurs plus écologiques et le télétravail ont fait qu'un nombre important d'habitations ont changé de propriétaire. Les vœux du Maire seront l'occasion de faire connaissance.

Cette année et la suivante verront l'installation de la fibre dans l'Orne. Pour ce faire il est demandé aux propriétaires de haies le long desquelles passent des fils téléphoniques, de vérifier que des branches ne sont pas en contact avec les fils. Si c'est le cas la pose de la fibre sera reportée à plus tard et cela occasionnera des désagréments pour ceux qui l'attendent. Les personnes concernées seront contactées par la Mairie.

Je vous demande aussi de bien vouloir prévenir la Mairie en cas de coupe d'arbres et de venir vérifier en Mairie si certains de vos arbres ne sont pas protégés au titre du PLUI, auquel cas il vous faudra faire une déclaration préalable.

Deux tranches de travaux de l'église sont maintenant terminées. Début décembre la Mairie a remboursé 60 000 €

sur les 120 000 € empruntés. Cette opération devrait se solder par un coût d'environ 43 000 € pour la commune. Encore merci à tous ceux qui ont rendu cette restauration possible.

Pour l'année à venir des devis ont été demandés pour la restauration de la porte intérieure de l'église, la réfection du lavoir, pour l'accès à la statue de la Bonne Sainte Céronne et des travaux sont à prévoir sur la Chapelle Saint Marcel. Nous devons aussi nous mettre aux normes en ce qui concerne les bouches à incendie (débit insuffisant).

En juin des poubelles enterrées seront installées pour les ordures ménagères et regroupées avec les containers de tri. Les coûts de retraitement des ordures ménagères sont en très nette augmentation et il nous est demandé de faire un tri beaucoup plus rigoureux.

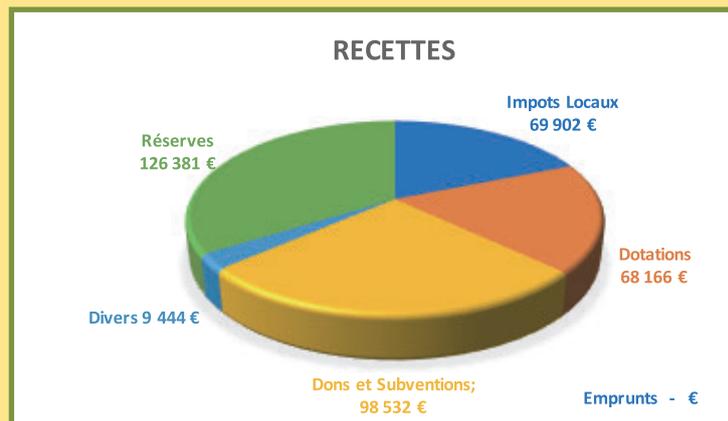
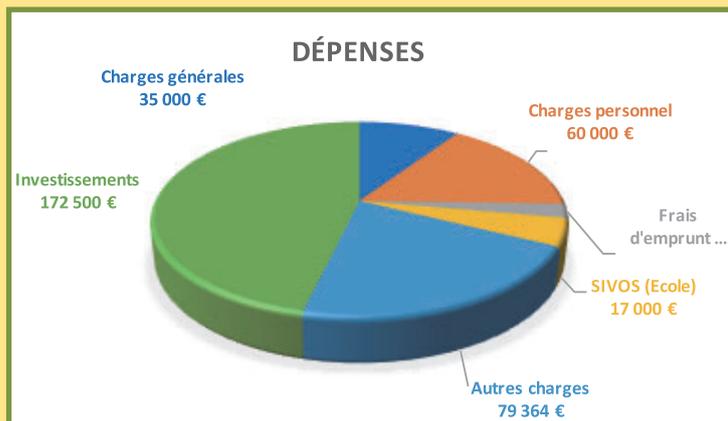
Pour finir deux terrains constructibles vont être mis en vente par la commune dans le Bourg sur le site de l'ancien tennis.

Comme vous pouvez le lire, il y a beaucoup à faire. Heureusement tout le monde prend sa part du travail. Elodie, notre nouvelle secrétaire, qui nous a rejoint en octobre s'est intégrée rapidement dans l'équipe. Merci à Valentin et Alain qui s'occupent du fleurissement de la commune. Merci à Marc qui me seconde sur nombre de dossiers. Un grand merci également à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la fête communale et à l'inauguration des travaux de l'église : conseillers municipaux, bénévoles, et bien sur toute l'équipe de Saint Hilaire.

En mon nom et en celui de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une belle année 2022, que nous sortions de cette pandémie et qu'enfin nous puissions nous réunir et partager de bons moments tous ensemble. Prenez soin de vous.

**Dominique Ragot**

## BUDGET SIMPLIFIÉ PRÉVISIONNEL 2021 SAINTE CÉRONNE



# La vie communale de Sainte Céronne

Une année sans réunion pour les vœux du Maire. Covid oblige !

Comme annoncée, une opération « chats errants » demandée par les habitants s'est déroulée à Poix. 12 chats ont été capturés. Parmi eux 5 sont partis à la SPA pour adoption et 7 sont revenus après avoir été stérilisés. Le coût a été de 500€ Pour la commune. Nous vous demandons de bien vouloir pucer et stériliser vos chats.

Au printemps les arbres qui menaçaient le monument de la Fontaine de l'Orion ont été abattus par Valentin et Alain Leroy. La réparation de la fontaine se fera au printemps prochain.

Fin Mars les travaux de l'église sont enfin terminés.

La cérémonie du 8 mai se déroule avec une assemblée limitée. Covid oblige.

Le 30 juin, dans les salons de la préfecture d'Alençon, 12 personnes reçoivent les Palmes Académiques en présence de Madame la Préfète. Madame Murielle HERAULT, habitante de Ste Céronne et directrice de l'école de Bazoches obtient le grade de chevalier : « ce titre met à l'honneur des femmes et des hommes qui s'impliquent au quotidien autour d'une belle cause : l'éducation et la formation des jeunes générations » salue Françoise MONCADA (Directrice académique des services de l'éducation nationale dans l'Orne).



Madame HERAULT recevant les Palmes Académiques des mains de Madame Françoise TAHERI, Préfète de l'Orne.

En juillet l'inauguration des travaux de l'église se déroule le jour de la fête communale. Sous un ciel radieux, un grand nombre d'élus, de responsables d'Association, de donateurs et d'amoureux du Patrimoine se retrouvent pour cette célébration et partager le verre de l'amitié. Cette journée a aussi été l'occasion du retour de Corneilhanais à Ste Céronne. Les dernières retrouvailles dataient de l'an 2000.



En septembre la ligne téléphonique du Tertre, provisoire depuis 5 ans est enfin réparée.

Fin septembre Maryse DUFAY notre secrétaire nous quitte pour la municipalité de Bazoches et Elodie HESNARD (qui gérait les chalets de Soligny) la remplace.

Le 11 novembre célébré le 13 et orchestré par Marc SIMOËN réunit plus de participants que les années précédentes. A noter une participation exceptionnellement nombreuse de l'Harmonie Municipale de Mortagne.

Le 12 novembre une délégation de 7 personnes partait pour Corneilhan, invitée à venir célébrer la fête de Sainte Céronne le 14 novembre. Vous trouverez le récit de ce voyage dans ce journal, raconté par Odile SIMOËN.

Le repas des anciens n'ayant pu avoir lieu au mois de mai, en raison du covid, a été reprogrammé le 28 novembre au Dauphin à Moulin-la-Marche, nos traiteurs habituels étant débordés. Au tout dernier moment nous nous sommes vus dans l'obligation de l'annuler avec la reprise de l'épidémie.

Dominique RAGOT

# Voyage à Corneilhan

Du 12 au 16 novembre, Dominique RAGOT, maire, Brigitte de LABARRE, présidente de l'ASPC et Martine LEROY, toutes deux conseillères municipales, Alain LEROY, Nicolas MILET et Odile SIMOËN se sont rendus à



Corneilhan (Hérault). Ce déplacement faisait suite à la venue d'Evelyne GUY et Jean ROUSSEL, élus de Corneilhan, lors de l'inauguration des travaux de l'église, en juillet. L'occasion, pour ces deux membres du Conseil municipal représentant le maire, Bertrand GELLY, empêché, d'inviter les Céronnais à la fête de Sainte Céronne qui se déroule le dimanche le plus proche du 15 novembre.



L'apothéose de ces retrouvailles a été la journée du dimanche. La grand-messe solennelle célébrée par frère Philippe suivie de la procession des reliques jusqu'à la maison natale de la sainte, derrière les deux bannières, celle de Corneilhan et celle de notre paroisse, sainte Céronne, confiée par Don Jean-Baptiste (notre curé), a réuni beaucoup de monde. Au retour, le pot de l'amitié a été suivi d'un repas amical avec les Corneilhanais à la salle polyvalente. Pour conclure cette journée riche en émotions, Claude BRUGEL, président de l'association Apatrilhan (patrimoine), a donné une conférence portant principalement sur la chapelle édifée dans l'église en l'honneur de Sainte Céronne. En fin d'après-midi, Henri BARTHES a donné un

magnifique concert d'orgue. Le séjour s'est achevé le lundi par la visite des 9 écluses de Fonseranes et de la ville de Béziers.

Il y a 20 ans que les liens tissés au siècle dernier par des habitants des deux communes jumelles étaient en sommeil. Depuis quelques années, l'idée de renouer était évoquée par la Municipalité de Sainte-Céronne. « *Lors des échanges de vœux de 2021, les aspirations des nouvelles équipes se sont retrouvées en phase* » a expliqué Dominique RAGOT dans son discours, le dimanche. Evoquant les noms des familles BANSARD, CHENET, GAUTIER, HAMARD, LIZOT, MORAND, SIMOËN, « *qui auraient souhaité nous accompagner* », Dominique RAGOT a conclu : « *Nous les représentons et ils nous accompagnent par la pensée* ». Dominique RAGOT a aussi transmis aux Corneilhanais les amitiés de Moïse HAMARD, maire adjoint honoraire, « *qui vous demande en ce jour, d'avoir une pensée particulière pour les Pères PLANCKEEL et TENEGAL, pionniers de ces liens qui nous unissent depuis 50 ans* ».

A nous maintenant d'inventer notre propre histoire commune, de nous créer des souvenirs ». Faisons le vœu de voir le nombre de participants augmenter, notamment chez les jeunes ». Un contact a été établi entre les deux Directrices d'école. « *Donnons un élan nouveau à ce jumelage et favorisons les échanges* » a conclu Madame le maire avant d'offrir la Médaille de la commune à son homologue, Bertrand GELLY, maire de Corneilhan.



### **Sainte Céronne, une sainte bien de chez nous !**

Née à Corneilhan vers 410, elle mourut près de Mortagne-au-Perche (Orne) vers 490. Instruite dans la religion chrétienne, la jeune Céronne s'exila en raison de la réticence de ses parents, attachés au paganisme romain. Elle reçut le baptême en Gascogne, et se fixa près de Romigny, où elle fonda un oratoire voué à St MARTIN. Elle commença par y mener une vie érémitique, mais les disciples affluant, elle fonda un monastère qui prospéra. Les moines et moniales de Normandie considèrent Ste Céronne comme la fondatrice et l'initiatrice de la vie monastique dans leur province. Une invasion des Normands dissipa cependant la communauté vers la fin du IXe s. Les restes mortels de Céronne furent cachés, et la paix revenue, l'évêque de Sées, Mgr ADELIN, procéda à l'élévation du corps de Céronne, ce qui équivaut à l'actuelle canonisation des Saints.

En 1880, le Père Abbé de Notre Dame de la Trappe (Soligny), dom Etienne SALASC, moine cistercien né à Bédarieux, découvrit la mention de la naissance de Ste Céronne à Corneilhan. Il mit en rapport les curés de Ste Céronne et de Corneilhan ainsi que les évêques de Sées et de Montpellier. En 1895, Mgr de CABRIERES, évêque de Montpellier, instaura dans son diocèse le 15 novembre la fête de Ste Céronne. Une chapelle de l'église paroissiale de Corneilhan fut érigée sous son vocable, chapelle dans laquelle est encore conservée de nos jours, une relique de notre Sainte.

Sources : Texte publié par la Paroisse Saint Martin de la Coquillade (dont Corneilhan fait partie) dans sa dernière lettre paroissiale.



Odile SIMOEN

# Association de Sauvegarde du Patrimoine de Sainte Céronne



Chers amis,

Tout d'abord, vous l'aurez remarqué, l'A.S.P.C n'utilisera plus le logo de la mairie, mais dispose maintenant du sien propre conçu à partir de la représentation d'une Sainte-Céronne toute en intériorité. Ce nouveau logo a été soumis au bureau de l'association qui l'a approuvé.

Nous remercions vivement Marc Simoën à qui nous le devons.

Ténacité : Au-delà de leur générosité dont je les remercie, c'est la première des qualités des membres de notre association qui depuis sa création en 2003 nous ont soutenus sans relâche. Et je tiens à leur exprimer ici ma gratitude.

Bien sûr, au cours de ses 18 années d'existence notre association a financé de nombreux travaux d'urgence, dans l'église ou ailleurs, mais les sommes récoltées devaient essentiellement permettre d'aider la commune à mettre en œuvre un énorme chantier, la rénovation de l'église, je devrais dire son sauvetage. C'est pourquoi nous avons ouvert une souscription par le truchement de la Fondation du Patrimoine, nous donnant ainsi une plus grande visibilité.

Notre église est un chef-d'œuvre du XIIème siècle, et si elle semblait avoir fièrement traversé ces centaines d'années, les travaux nécessaires à sa sauvegarde étaient gigantesques, et les devis l'étaient aussi.

Nous avons pu craindre qu'une petite commune comme la nôtre abandonne le projet.

(Il n'est pas si rare - aux dires de Sandrine Hinault de la Fondation du Patrimoine- de voir des communes démolir leur église ce qui coûte moins cher que de la rénover même si c'est quand même beaucoup d'argent.)

C'était sans compter sur la volonté de notre Maire de l'époque Raymonde Lizot qui a convaincu son équipe de prendre cette courageuse décision.

Par la suite c'est Dominique Ragot notre nouvelle édile qui a été la cheville ouvrière des innombrables démarches qui ont permis le bouclage du budget.

Mais ma fierté est de constater le rôle important qu'a joué notre association tant dans la volonté d'aboutir que dans le montant des dons récoltés.

Le résultat est là aujourd'hui devant nos yeux, magnifique.

De l'aveu même de l'architecte qui a mené les travaux de restauration, la toiture de notre église est l'une de ses plus belles réalisations. Et ce n'est que ce qui est visible, puisque la charpente a aussi été entièrement refaite, les fissures reprises, les murs consolidés, le terrain drainé. Tout ce qui menaçait a été traité. L'on peut dire que l'église de Sainte-Céronne est sauvée.

Le troisième tranche de travaux, plus modeste, nous permettra de débarrasser le clocher du pare-pierre peu esthétique qui protège l'accès au porche, et de remplacer le ciment par de la pierre.

C'est pourquoi, en souhaitant que l'année 2022 nous épargne confinement et restrictions en tous genres, je souhaite que nous nous puissions nous retrouver souvent au sein de ce beau monument, notre richesse commune, pour des événements festifs, qu'ils soient religieux ou non.

Brigitte DUBOYS de LABARRE, Présidente.

# Amicale du souvenir de Sainte Céronne

Que deviendront nos commémorations ?

Daniel, André, Rolland, Joël et tellement d'autres... Derrière ces prénoms autant de visages aimés disparus, autant de souvenirs de ces heures sombres où guerres et conflits ont ravagé notre pays. Inexorablement le temps fait son effet. Il efface le passé, il efface les actes héroïques mais aussi les horreurs de la guerre et les traces de la folie humaine.

Cette folie que nous ne devons pas oublier pour ne pas retomber dans le mal qu'elle engendre.

Quand plus un survivant ne sera là pour témoigner et pour permettre ces temps de souvenir, où chacun peut venir se recueillir tout en méditant ces drames, qui perpétuera ce devoir de mémoire ?

La question se pose de plus en plus. Partout les rangs s'égayent, les hommages deviennent plus modestes. Fusionner les associations, transmettre ce rôle aux municipalités ? quelques solutions face à l'urgence ! Cependant si l'on veut combattre les racines de ces maux qui conduisent aux guerres et à la misère, racines que l'on peut nommer entre autres : ambition, orgueil, jalousie, n'est-ce pas aux plus jeunes qu'il faudrait témoigner de nos épreuves passées pour mieux les y associer ?

De quelles façons ? En leur exprimant ces drames vécus, en allant dans les écoles. Peut-être par l'image aussi, mais sans la dédramatiser, sans la banaliser. L'image en tant que photographie, dans toute sa réalité, sa dureté, celle qui émeut, qui touche au plus profond.

Que pourrions-nous lui dire à cette jeunesse, mais, peut être aussi, aux moins jeunes, qui n'ont rien connu de la réalité d'une guerre et de ce que l'on y vit dans sa chair.

Qu'il est important de se souvenir et de commémorer

- Pour ne pas oublier ceux qui ont donné la vie pour notre patrie, pour notre idéal de vie.
- Pour ne pas oublier ce dont l'homme est capable.
- Pour se souvenir que nous sommes tous frères sur cette terre et que nos différences font notre richesse.
- Parce que la mémoire est comme les feuilles sous le vent d'automne, elle se disperse, s'éparpille. Elle a besoin d'être préservée pour ne pas se perdre.
- Parce que les grands ennemis de l'homme sont l'ignorance et la peur
- Parce que le pire ennemi de l'homme est l'homme
- Et parce que plus jamais cela !

A nous qui savons, qui avons vécu ces drames, en plus de commémorer, il nous incombe de transmettre aux plus jeunes ces messages.

## Nos commémorations en 2021



Le 8 mai ...

Mr VISBECQ ...



... décoré du  
diplôme d'honneur  
de porte-drapeau



L'Harmonie municipale de Mortagne,  
ainsi que les portes drapeaux de Ste  
Céronne, Soligny, Bazoches,  
Champeaux qui réhaussent les  
couleurs de nos cérémonies.  
A tous un grand merci !

Le 11 novembre ...

Daniel et Marc SIMOEN



## STE CERONNE LES MORTAGNE

### Naissances hors commune :

**Lizéa BOURDIER**, née le 20 avril à Alençon

**Louison LEBIGRE**, née le 18 mai à l'Aigle

**Louna HAYET**, née le 12 juillet à Alençon

**Adam LEGENDRE**,  
né le 10 décembre à Alençon

### Mariages :

**Flore-Marie COUTANCES et**

**Florian FOLLET**, le 28 août

### Décès :

**Bernard DROUET**, le 11 novembre à  
Sainte Céronne

**Christiane DEVELLE** (née DUCHAUD),  
le 17 novembre à Saint-Avertin

### Inhumation à Sainte Céronne :

**Denise PHILAUT** (née GOYER),  
le 2 janvier

**Maurice BANSARD**, le 2 février

**Christophe CONSEIL**, le 24 juin

**Marcel GARNIER**, le 24 juin

**René MACHON**, le 16 septembre

## ST HILAIRE LE CHÂTEL

### Naissances :

**LEHUGEUR MARRIERE Lyana**,

née le 12 septembre à Flers

**CERDAN BORDEAUX Gabriel**,

né 7 septembre à Alençon

**CHANTEPIE Marcelin**,

né le 16 août à Alençon

**LALLIER Moïse**,

né le 30 mai à Alençon

**TOURNELLE PILLARD Milan**,

né le 24 mars à Alençon

**DUTEIL Célia**,

née le 23 mars à Alençon

**MOUTON BACLE Sacha**,

né le 10 mars à Alençon

**FORCINAL Soan**,

né le 22 février à l'Aigle

### Mariages :

**LE BOUCHER D'HEROUILLE Pierre-Louis**

et **GAYRAL Pauline**, le 10 septembre

**FARIN Guillaume** et **MARTIN Mélody**,

le 13 mars

### Transcription de Décès :

**MAZURIER René**

le 4 janvier à Mortagne au Perche

**MACHON René**,

le 11 septembre à Alençon

## STE CÉRONNE LES MORTAGNE

### Déclarations préalables de travaux

#### non soumis a permis en 2021 :

**Mme Agnès BEAUTE**, 15 La Mare aux Laies, Création d'un atelier  
accolé au garage.

**M. GEFROY**, Boissée, Modification et ravalement de façade.

**M. Patrick BERNEZ**, 12 La Mare aux Laies, Construction d'un carport.

**Mme Simone LIZOT**, Bois de Trompe-Souris, Coupe d'arbres.

**M. Yves BRUNNER**, 9 St Marcel, Coupe d'arbres

**Mme Marie-Paule CERDAN**, 20 Rue Montcacune, Isolation Thermique.

**M. Bruno JOUVE**, 16 Rue Montcacune, Ravalement de façade.

**AIER Isolation M. Orthan KARABULUT**, 7 La Mare aux Laies,  
Isolation extérieure.

**Mme Dominique RAGOT**, Moulin de Romigny, Coupes d'arbres.

**Mme Agnès BEAUTE**, 15 La Mare aux Laies, Remplacement porte de  
garage par petite porte d'accès.

**M. Philippe FAUVELLIERE**, Beauroussel, Construction appentis ouvert

## ST HILAIRE LE CHÂTEL

### Déclarations préalables :

**M. BAILLARD Patrick**, la Génêtrie, ravalement de facade

**Mme D'HEROUILLE Patricia**, Le Bois Joli, construction d'une piscine

**Cabinet Hermand philippe**, Le libéra, division en vue de construire

**M. PROUST Benjamin**, La Guimandière, construction d'une piscine

**M. BOISANFRAY Guillaume**, rue Stanislas Ratel,

pose de panneaux photovoltaïques

**OPEN ENERGIE**, La Morlière, pose de panneaux photovoltaïques au sol

**Mme RETIF Véronique**, Les Goutiers, construction d'un muret en pierre

**Mme GROSPIERRE Jessica**, le Moussellée, ouvertures murs et toitures

**M. LAMIRE Fabien**, rue de Nully, pose de panneaux photovoltaïques

**M. ELSERMANS Christophe**, la Morlière, remplacement fenêtres,

pose de velux, construction d'un muret et portail

**M. AMERY Christopher**, Fleuse, installation d'un hangar de  
stationnement provisoire d'avions

**SARL DEMO TP**, ZA les Gaillons, peinture bardage

**SCI ACTIVITE COURRIER DE PROXIMITE**, ZA les Gaillons,

installation de gardes corps

**M. et Mme MOUSSET**, Pigeon, rénovation combles,

transformation d'un garage en habitation

**Mme SIMOËN Colette**, Montcolin, remplacement portail

### Permis de Construire :

**M. HAMELIN André**, Maison Neuve, construction d'un garage

**BELLEVUE LOGISTIQUE**, ZA les Gaillons, construction d'un garage

**M. CHANDEBOIS Sébastien**, Mauregard, extension d'une maison

**Mme ESNAULT Viviane**, Saint Sulpice, construction d'une maison d'habitation

**M. LEGENDRE Bruno**, la Bulardière, extension d'un hangar de stockage

**M. LOUVEL Cyril**, la Bloterie, réhabilitation d'une grange en habitation

### *Comité de rédaction*

*Marie-Laure Blin, Séverine Nicolas, Aurélie Perrette, Dominique Ragot, Marc Simoën.*

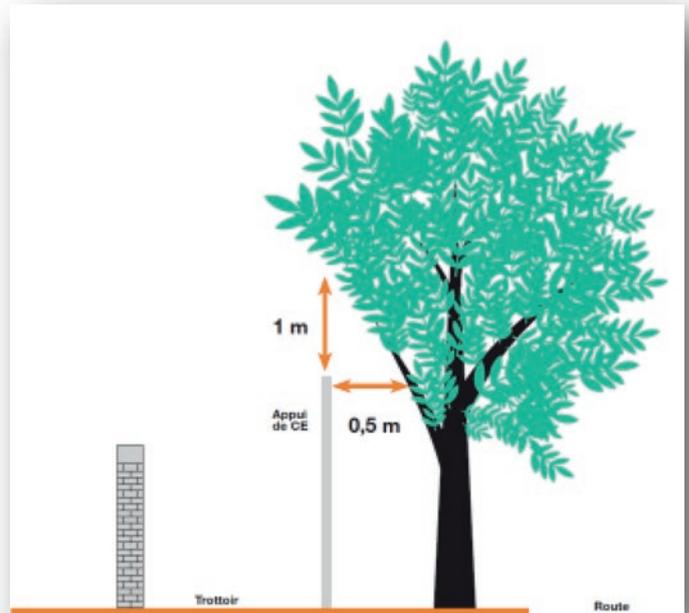
### *Ont participé à la réalisation du Petit Journal :*

*Philippe Blutel, Lionel Brou, Jacqueline Brouard, Sabrina Camus, Guillaume Chantepie, Brigitte Duboys de Labarre, Juliette Desmonts, Alain Gamber, Chantal Grenet, Sandrine Laforêt, Lise Prodhomme, Jeannine Mengin, Jacky Métivier, Jean-Yves Moraux, Daniel Simoën, Odile Simoën.*

# LA FIBRE OPTIQUE, POUR 2023 ...

Dans le cadre du plan national France Très Haut Débit, fin 2023 la totalité du département sera éligible à la fibre optique. Dans ce cadre l'ensemble des fils cuivre du réseau vont être remplacés. **Pour nos communes ces travaux vont être réalisés à partir d'Avril 2022.** Il nous est demandé d'ici cette date de faire procéder au dégagement de toutes les lignes prises dans les branches. Voici un extrait du courrier qui vous a été ou sera adressé :

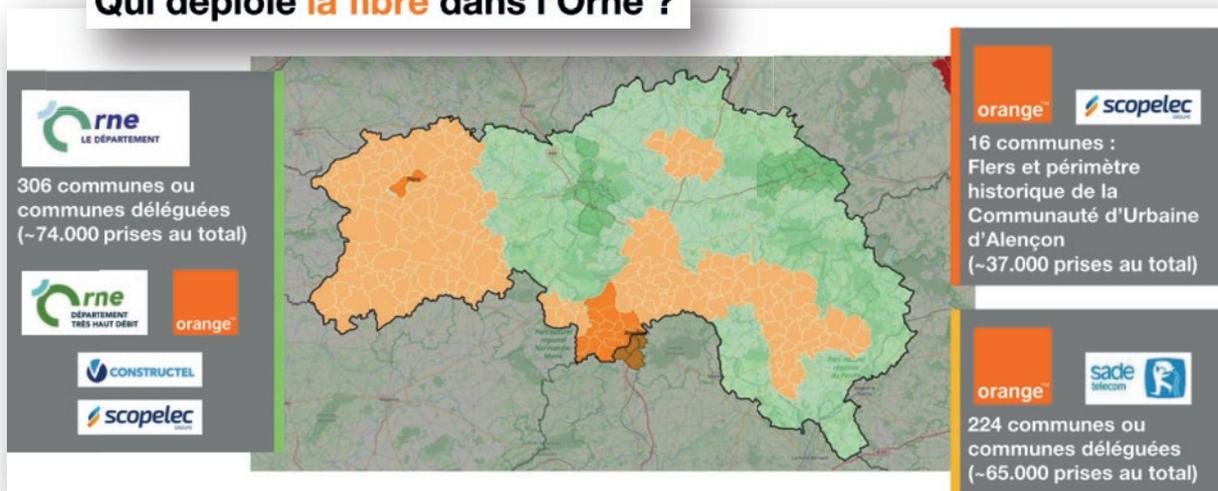
*"L'article 85 de la loi no 20164321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique prévoit que les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, et l'abattage sont accomplies par le propriétaire du terrain, le fermier ou leurs représentants, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public, afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau et l'interruption du service. Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter à minima une distance d'un mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec des lignes de communications aériennes. A défaut d'élagage, le déploiement de la fibre sur la commune peut être repoussé."*



Nous comprenons bien les difficultés que va représenter la mise en œuvre de pareils travaux. Sur les terrains privés la collectivité ne peut se substituer aux propriétaires pour des raisons de droit mais aussi financières. Nous sommes néanmoins à votre écoute et étudions la possibilité de faire des appels d'offres pour l'obtention de prix intéressants. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Pour répondre à vos questions : <https://numerique.orne.fr/la-fibre/>

## Qui déploie la fibre dans l'Orne ?



## OUVERTURES

### MAIRIE DE SAINT HILAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 9h30 à 12 h / et de 14 h à 17 h

#### Permanence des élus :

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 11h30

☎ : 02 33 25 01 13

E.mail : [mairie@sthlc.fr](mailto:mairie@sthlc.fr)

Site internet :

[www.sainthilairelechotel.fr](http://www.sainthilairelechotel.fr)

### MAIRIE DE SAINTE CÉRONNE

Lundi : de 10 h à 12 h

Mardi : de 17h à 19 h

Les autres jours ouvrables, prendre rdv.

☎ : 02 33 25 17 53

E.mail : [mairie-ste-ceronne@orange.fr](mailto:mairie-ste-ceronne@orange.fr)

Site internet :

[www.sainte-ceronne-les-mortagne.fr](http://www.sainte-ceronne-les-mortagne.fr)

## Tarifs des Concessions au cimetière de St Hilaire

Concession 50 ans : 400 €

Concession 30 ans : 165 €

Jardin du souvenir Gratuit pour

les familles de la commune

## CLIC du Perche

9, Rue de Longny Mortagne

- ☎ : 02.33.73.11.02

Assistance sociale

Lundi : de 9 h à 12 h

Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30

## ASSOCIATION

### « RAYONS DE SOLEIL »

- Vestiaires ouverts tous les

Mercredis

Gare de St Langis, de 14 h à 18 h

## RAMPE

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Parents Enfants CDC de Mortagne

Enfants avec leurs assistant(e)s

maternel(le)s :

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00

Parents et les assistant(e)s

maternel(le)s :

Lundi au vendredi : 13h30 à 16h30

Fermé le mercredi

Sur rendez-vous 02.33.73.73.45

## SOS Détresse Vestiaire

Dépôt vente sur RDV

- ☎ : 06.40.07.97.98

## Secours catholique

Espace vêtements

Mardi : 14h00 à 17h00

Accueil, écoute, aide sur RDV

- ☎ : 06.47.69.07.10

## SERVICE SOCIAL-PMI

Rue du Moulin à vent Mortagne

☎ : 02.33.85.24.20

## Eaux de Normandie

Urgences 24h/24

☎ : 0 969 366 266

## U.N.A

Association de Services de  
Soutien A Domicile

☎ : 02 33 25 10 84

## ADMR

Association d'aides à Domicile  
en Milieu Rural

☎ : 02.33.25.19.03 ou

☎ : 06.47.02.43.46

51 Faubourg St Eloi, Mortagne

Lundi- Mardi-Jeudi-Vendredi :

de 9 h 00 à 12 h 30

Mercredi : de 09 h 00 à 12 h 00

## France SERVICES

Bureau d'accueil : 09 63 50 52 84

7 Route d'Alençon

St Langis les Mortagne

Lundi- Jeudi-Vendredi :

de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Mardi, Mercredi :

de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Pré-demande carte identité / passeport

Permis (renouvellement, perte)

Carte grise

Démarches CAF / CPAM / CARSAT

Déclaration compte césu

Aide à la compréhension de courriers admini-  
stratifs

## CAF

☎ : 02 33 25 26 00 sur RDV

(uniquement accompagnement  
Social et Familial)

## MISSION LOCALE

☎ : 02 33 83 09 42 sur RDV

Accompagnement collectif in-  
tensif et personnalisé pour les  
16 à 25 ans, Mises en situations  
professionnelles et formations.

Tous les jours :

de 8 h 30 à 12 h 30

et 13 h 30 à 17 h

## CIAS

☎ : 02 33 85 21 36

Centre Intercommunal d'Action  
Sociale Aides sociales, Banque Ali-  
mentaire, Portage de repas, Trans-  
ports à la demande. Tous les jours :

de 8 h 30 à 12 h 30

et 13 h 30 à 17 h

## PERMANENCES

## YSOS

Agence Départementale infor-  
mation pour le logement

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois

de 14h00 à 16h00

ADIL Agence Départementale  
Information pour le Logement

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h à 16h

## CAP EMPLOI

Aides aux travailleurs handicapés

☎ : 02 33 31 01 31

CIO - Centre d'Information et d'Orientation de  
l'Education Nationale - ☎ : 02 33 24 22 84

CICAS - Jeudi et vendredi sur RDV

☎ : 09 63 50 52 84

M<sup>me</sup> Michelle GAUCHER

## CONCILIATEUR de JUSTICE

Accompagnement des différents partis en litige

☎ : 06 81 50 41 93

CSAPA 61 - Addictologie - ☎ : 02 33 26 89 16

CIDFF - Centre d'Information sur les Droits des femmes  
et des familles - ☎ : 02 33 64 38 92

## LA PASS Hôpital

Accès aux soins Les mardis de 11 h 30 à 12 h 30

☎ : 06 71 75 72 80

CPAM sur RDV au 3646

CAF Prestations familiales sur rdv

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois 9 h 00-12 h 30 au ☎ : 3230

## E.T.S. Entreprise de Travail Solidaire

51 Fb St Eloy Mortagne au Perche - ☎ : 02 33 83 03 81

E.T.S met à disposition du personnel pour des travaux  
ponctuels ou réguliers dans diverses domaines (mé-  
nage, entretien espace vert, etc...)

Lutille - Association de lutte contre l'illettrisme

48, rue des Quinze Fusillés Mortagne au Perche

☎ : 02 33 73 98 63 - [lutille@wanadoo.fr](mailto:lutille@wanadoo.fr)

## A QUI S'ADRESSER

Comité des fêtes St-Hilaire ..... Guillaume CHANTEPIE

Comité des fêtes Ste-Céronne ..... Marc SIMOËN

Anciens Combattants St-Hilaire ..... Jean MAZURIER

Anciens Combattants Ste-Céronne ..... Daniel SIMOEN

A.S.P. de St Hilaire..... Jean-Yves MORAUX

A.S.P.C. Ste-Céronne..... Brigitte DUBOYS de LABARRE

Club de la Gaieté..... Jeannine MENGIN

Assoc. Arc en Ciel (parents d'élèves)..... Eugénie GESLIN

Culture et partage St-Hilaire/Valéni..... Lionel BROU

Amicale des chasseurs..... Cyril CORDIER

Du Fil à L'Aiguille..... Jacqueline BROUARD

Association MAUREG'ART.... Caroline SCHWERDORFFER

## Saint Hilaire

### LOCATIONS, RÉSERVATIONS des SALLES

auprès de la Mairie - ☎ : 02 33 25 01 13

### SALLE des FÊTES

120 personnes maximum

	Commune	Hors Commune
Location.....	160 €	190 €
Conférences : .....	gratuit	70 €
Stés Associations Locales : .....	gratuit	70 €
Location par couvert .....	0,30 €	0,30 €
Redevance spéciale OM : .....	5 €	5 €
<b>Caution : .....</b>	<b>300 €</b>	<b>300 €</b>
<b>Arrhes : .....</b>	<b>50 €</b>	<b>70 €</b>

### SALLE des ASSOCIATIONS

Mise à disposition gratuitement aux Associations  
communales pour leurs Réunions et ateliers.

### SALLE du conseil

Mise à disposition gratuitement aux Associations  
communales pour leurs réunions et ateliers sous  
réserve de la présence d'un conseiller.